







neurs qui affluèrent dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

Un agent du service de sûreté, en observation dans cette galerie, avait remarqué un individu qui, à plusieurs reprises, avait fait des tentatives de vol dans les poches des passants.

« Etes-vous de mon bord ? » L'agent vit alors qu'il avait affaire à un de ces misérables qui, depuis quelque temps, ont choisi la galerie d'Orléans pour lieu de leurs infâmes réunions.

Un rassemblement se forma aussitôt ; et comme il était en partie composé d'individus de la bande de celui qu'on voulait arrêter, l'inspecteur fut, en un instant, assailli de coups de tous côtés ; et sans le garde municipal de service, et deux personnes qui lui prêtèrent main-forte, l'agent eût peut-être été assommé sur place.

L'agent avait sa redingote en lambeaux il était meurtri de coups, et sa figure était toute ensanglantée. Le garde municipal a été frappé aussi de plusieurs coups de canne.

Arrivé à la préfecture de police, l'individu arrêté a été reconnu pour un voleur recommandé à la surveillance du service de sûreté.

Il est fort à désirer que la police emploie tous moyens qui sont en son pouvoir pour purger la galerie d'Orléans des misérables qui la fréquentent et qui en éloignent les honnêtes gens.

ÉTRANGER.

BENGALE (Cananore), EXECUTION D'UN SOLDAT. — Au mois d'avril dernier, une insurrection a éclaté dans le 47<sup>e</sup> régiment de cipayes, tenant garnison à Madras.

Un Cour martial a été convoquée le 1<sup>er</sup> mai pour le jugement des coupables. Plusieurs ont été condamnés à la déportation ; d'autres à deux années d'emprisonnement. Un seul, nommé Veerasawmy, a été condamné à mort. Un ordre du jour a annoncé la confirmation de la sentence en ces termes :

« Cipayes de l'armée de Madras ! Je serai toujours votre ami. J'aurai soin que justice vous soit rendue en toute occasion. Tant que vous vous conduirez en soldats fidèles et obéissants, j'aurai toujours du plaisir à améliorer votre position, et j'écouterai vos plaintes. Mais si vous négligez votre devoir et si vous méconnaissiez les ordres de vos officiers, vous me trouverez résolu à déployer contre vous les plus grandes sévérités de la loi militaire. »

L'exécution a eu lieu hier. La matinée était sombre et pluvieuse. Les habitants accouraient en foule de tous côtés, mais des sentinelles les retenaient à une longue distance du fort. Un petit nombre de privilégiés, et notamment les officiers qui n'étaient pas de service, ont été admis dans l'intérieur. Cinq hommes des compagnies du 25<sup>e</sup> régiment de ligne et cinquante hommes de chacun des régiments cipayes ont été seuls admis sur le lieu du supplice.

La fosse du patient avait été creusée depuis la veille. En face était un piquet de quatorze soldats chargés de l'exécution.

Veerasawmy a été amené au bord de sa tombe par deux soldats cipayes qui lui ont bandé les yeux avec un mouchoir blanc. Sur les quatorze hommes, six devaient tirer les premiers, les huit autres formaient la réserve en cas de nécessité. Le prévôt sous-officier se tenait de côté tout prêt à remplir ses redoutables fonctions.

la poitrine percée de trois balles; le prévôt s'est approché et lui a tiré dans le crâne, à bout-portant, un coup de fusil qui a mis fin à sa vie.

Le cadavre a été enterré immédiatement sans aucune cérémonie religieuse.

ANGLETERRE (Londres), 23 septembre. — Nous recevons presque journalièrement les nouvelles les plus affligeantes de la ville de North-Sunderland, où le chirurgien Belaney s'est retiré après son acquittement à la Cour criminelle centrale. La Gazette des Tribunaux a rapporté dans les plus grands détails le procès intenté à ce chirurgien, accusé d'avoir placé volontairement à portée de sa jeune femme une timbale contenant l'acide prussique avec lequel elle s'est empoisonnée.

Comme il allait rentrer dans la ville avec un ami qui avait pris à sa cause le plus vif intérêt, on brûla sous leurs yeux deux mannequins pendus à un arbre et vêtus de manière à reproduire le plus exactement possible leur effigie. Cette scène a été suivie de plusieurs autres du même genre. Samedi dernier la maison de M. Belaney a été attaquée, en son absence, par une populace furieuse. On a revêtu de ses habits un mannequin qui a été pendu au faîte de la cheminée et qui a servi de risée pendant vingt-quatre heures.

M. Belaney est fort heureux d'avoir été averti à temps; s'il ne se fut échappé il eût été certainement massacré par ces furieux.

Sa première idée avait été de rester chez lui, de haranguer la populace et de protester de son innocence; mais ses amis sont venus à bout de lui démontrer qu'il n'y a aucun moyen de lutter contre des préventions aussi obstinées, et que le seul parti à prendre est de s'éloigner du pays, en confiant à des fondés de pouvoirs la direction de ses intérêts dans la société pour l'exploitation des fours à chaux à laquelle il appartient.

A l'Opéra-Comique, ce soir, Richard et Zampa, pour la continuation des débuts de M. Lue.

Ce soir, à l'Odéon, rentrée de Mlle Bourcier dans Antigone, chef-d'œuvre qui ne sera plus joué que trois fois.

Au Vaudeville, les trois dernières nouveautés remplies sent la salle chaque soir : les Marocains, Satan et les Deux perles, tout joué avec un rare ensemble.

Achard dans l'Aumônier du régiment et la Famille du fumiste, Mlle Désirée dans les Trois péchés du Diable, Mlle Rose Chéri dans les Deux Savars ; tout recette au Gymnase.

Librairie, Beaux-Arts, Musique.

Le livre que publie en ce moment M. Castil-Blaz, dans la FRANCE MUSICALE, sur l'Académie royale de Musique, produit la plus vive sensation. Tous les faits curieux, tout ce qui a rapport à cette vaste institution, depuis son origine, est passé en revue avec un grand esprit et une rare habileté de plume.

Spectacles du 26 Septembre.

OPÉRA. — OEdipe, l'Avare. FRANÇAIS. — OEdipe, l'Avare. OPÉRA-COMIQUE. — Richard, Zampa. ODÉON. — Antigone. VAUDEVILLE. — Les Deux Perles, Satan, les Marocains. VARIÉTÉS. — Une Châtaigne, les Enfants de troupe, Bal Mabille, GYMNASE. — La Famille du Fumiste, Trois Péchés du Diable, PALAIS-ROYAL. — Florina, l'Oncle rival. PORTE-ST-MARTIN. — Don César de Bazan, Calypso. GAITÉ. — Les Sept Châteaux du Diable, AMBIGU. — Le Miracle des Roses. CIRQUE-DES-CHAMPS-ÉLYSÉES. — Exercices d'équitation. FOLIES. — Le Maître Maçon, la Course au Cousin. COMTE. — Maître Corbeau. LUXEMBOURG. — Emma, Le Diable à Paris. DIORAMA (Rue de la Douane). — Le Dérive.

HISTOIRE DES FRANÇAIS PAR LAVALLÉE. 100 livraisons à 30 cent. 80 GRAVURES SUR ACIER FORMANT LA GALERIE COMPLÈTE DES PORTRAITS DES ROIS DE FRANCE ET REPRÉSENTANT LES PERSONNAGES LES PLUS CÉLÈBRES.

ON RECOIT DE SUITE A LA FRANCE MUSICALE : On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc. 6. — Un an, 24 fr. pour Paris; 29 fr. 50 c. pour la province.

4<sup>e</sup> L'album splendide de chant de 1844 inédit, composé par toutes les célébrités musicales: M<sup>rs</sup> Meyerbeer, Halévy, Meyer, Chopin, Dantzetti, Adam, Labarre, Duprez, prince de la Moskowa, Boicidieu, Houpou, Vogel, E. Prudent, Dehler, Rosellen, Lecarpentier, Burgaulier, Donzietti, Adam, Wolff, de Koutsky, Crammer.

A vendre ou à échanger un BEAU CHATEAU et 1,400 hectares de bons fonds. S'adresser à M. de MOSTAIGLON, 11, rue Neuve-des-Capucines, hôtel de Septuill.

A LA VILLE DE PARIS 174, RUE MONTMARTRE, PRÈS LE BOULEVART. QUATRE NOUVEAUX ET VASTES SALONS seront ouverts lundi prochain 30 septembre, et inaugurés par une brillante EXPOSITION des plus belles soieries de Lyon.

Exploitation de l'Acide borique en Toscane. D'HESEQUE ET G. A FLORENCE. Le gérant a l'honneur de prévenir M<sup>rs</sup> les actionnaires qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu à Florence, le 31 octobre prochain.

Ventes mobilières. Adjudication, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MAILLARD, notaire à Paris, rue St-Marc, 14, le 1<sup>er</sup> octobre 1844.

PRODUCTION DE TITRES. Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indicatif des sommes à réclamer.

Maladies Secrètes. Guérison prompte, radicale et peu coûteuse de ces maladies, par le traitement du Dr CH. ALBERT, Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique.

Sociétés commerciales. D'un acte sous seings privés, du 22 septembre 1844, enregistré.

BOURSE DU 25 SEPTEMBRE. Cours de l'argent, du change, des rentes, des actions, des obligations, des valeurs diverses.

CANNE-PARAPLUIE-FARGE. La Canne et le Parapluie se distinguent par leur élégance et leur solidité. Réunis, ils n'excèdent pas le poids d'une jolie canne ordinaire.

Tribunal de commerce. DÉCLARATION DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 24 septembre 1844, qui déclare la faillite ouverte et en fixe provisoirement l'ouverture audit jour.

Assemblées du Jeudi 25 Septembre. Dix heures : Evert, personnellement et comme gérant de l'imprimerie Evert et Co, cédant à M<sup>rs</sup> les actionnaires.

Grand Terrain à la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, local et issue de la chambre des vacations, une heure de relevée.

Ventes mobilières. Adjudication, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MAILLARD, notaire à Paris, rue St-Marc, 14, le 1<sup>er</sup> octobre 1844.

Décès et Inhumations. Du 23 septembre 1844. Mlle Chevalier, 78 ans, rue de la Ferme-des-Mathurins, 14.